



**HAL**  
open science

# La transition agroécologique vécue par les viticulteurs de la cave coopérative de Buzet-sur-Baïse

Milo Villain

► **To cite this version:**

Milo Villain. La transition agroécologique vécue par les viticulteurs de la cave coopérative de Buzet-sur-Baïse. 9ème Congrès de l'Association Française de Sociologie : "Changer?", Jul 2021, Lille, France. hal-03290254

**HAL Id: hal-03290254**

**<https://hal.science/hal-03290254>**

Submitted on 19 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Communication

RT 38 Sociologie de l'Environnement et des Risques

9<sup>e</sup> congrès de l'Association française de sociologie : « Changer ? »

### La transition agroécologique vécue par les viticulteurs de la cave coopérative de Buzet-sur-Baïse

*Milo Villain*

Postdoctorant en sociologie, e-mail : milo.villain@gmail.com

Université de Pau et des Pays de l'Adour, E2S UPPA, CNRS, TREE, Pau, France

#### **Résumé :**

La cave coopérative *Nous, Les Vignerons de Buzet* est engagée dans l'agroécologie depuis une quinzaine d'années. En 2020, un engagement a été pris de convertir plus de 250 hectares à l'agriculture biologique. Bien que ce changement de pratiques viticoles soit reconnu comme indispensable par la cave, il est encore loin de faire l'unanimité auprès des coopérateurs. Afin de comprendre les difficultés et les résistances à la conversion « bio », nous avons recouru à une recherche-action qualitative et compréhensive qui essaie de répondre aux questions suivantes : de quelle manière les viticulteurs vivent-ils les changements induits par la transition agroécologique ? Quels sont, pour les coopérateurs de Buzet, les freins et les leviers à la conversion à la viticulture biologique ?

**Mots-clés :** Agroécologie, viticulture, innovation, agriculture biologique, changement

#### **Abstract:**

The cooperative cellar *Nous, Les Vignerons de Buzet* has been involved in agroecology for fifteen years. In 2020, a commitment has been taken to convert over 250 hectares to organic farming. Although the cellar of Buzet considers that this change in wine production is essential, it's far from having unanimous support by the wine-growers. In order to understand the difficulties and the resistance to organic conversion, a qualitative and comprehensive action-based research has been carried out, trying to answer these questions: how do the winegrowers live the changes induced by the agroecological transition? Concerning the wine cooperators of Buzet, which are the brakes and levers to organic conversion?

**Keywords:** Agroecology, viticulture, innovation, organic farming, change

## 1. Contextualisation de l'enquête à Buzet : une transition agroécologique pleine de changements

La cave coopérative *Nous, Les Vignerons de Buzet*, située à Buzet-sur-Baïse dans le Lot-et-Garonne est engagée dans l'agroécologie depuis une quinzaine d'années sur un vignoble de 1935 hectares, dont 95 % du vignoble de Buzet est labellisé HVE (Haute Valeur Environnementale). Ses adhérents ont progressivement mis en place des couverts végétaux entre les rangs de vignes, banni l'utilisation de produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), favorisant les produits organiques et de biocontrôle, et plus récemment le désherbage mécanique afin de pouvoir se passer du glyphosate. Depuis 2019, face aux pressions liées au changement climatique, la cave réalise plusieurs essais sur les 17 ha de son vignoble expérimental : plantation de cépages résistants, agroforesterie. En 2020, un engagement fort a été pris par les membres les plus dynamiques de la cave pour convertir 250 hectares supplémentaires à l'agriculture biologique (AB ou « bio » dans la suite du texte), en plus des 80 ha déjà certifiés bio.

Toutefois, à Buzet, les innovations mises en place sont principalement portées par la cave coopérative qui essaie ensuite de les faire adopter par les viticulteurs. De plus, ces innovations techniques ne sont pas intégrées de la même manière et à la même vitesse par tous les adhérents. Bien que le changement vers des pratiques viticoles agroécologiques soit reconnu comme étant indispensable par la cave, il est encore loin de faire l'unanimité auprès des coopérateurs. La coopérative de Buzet a alors commandité une recherche-action afin de comprendre les résistances et les déterminants au changement de pratique chez ses adhérents, notamment à la conversion « bio ». Cette étude psychosociologique qualitative et compréhensive s'est fixée comme objectif d'éclairer les questions suivantes : de quelle manière les viticulteurs de Buzet vivent-ils les changements induits par la transition agroécologique ? Qu'est-ce qui se joue dans leur subjectivité au moment de la remise en question de leurs pratiques ? Quels sont les freins et les leviers de la conversion à la viticulture biologique ?

Notre problématique se rattache à des réflexions plus générales comme celles présentées par l'argumentaire du programme du présent congrès : « [...] comment une société change-t-elle, et surtout comment observer empiriquement et administrer la preuve de ses changements ? Saisir le changement, c'est aussi prendre en compte ce qui le limite, ou encore les permanences ou les reproductions qu'il ne parvient pas à affecter. » En effet, ce sont bien ces limites au changement de pratiques agricoles qui nous intéressent, à savoir les « freins », mais surtout les « leviers » que nous avons souhaité repérer ensemble avec les enquêtés.

Avant de décomposer les étapes de cette recherche, il nous a semblé nécessaire de définir le type de changement en question, de saisir sa portée et les différents enjeux qu'il entraîne.

Revenons d'abord sur le sens étymologique du changement<sup>1</sup>, pour ensuite l'aborder dans l'optique de la transition agroécologique. De quel changement et de quelle transition est-il question à Buzet ? Qui et/ou quoi s'agit-il de changer ? Pour quelles raisons ?

De plus, accordons-nous sur la définition de la notion de transition. L'étymologie du mot transition provient du latin *transitio* qui correspond à l'action de passer, de passage, mais aussi de *transire*, qui veut dire « passer de l'autre côté ». Cela sous-entend que la transition connecterait deux côtés, ou encore deux états et pourquoi pas deux mondes, d'un côté et de l'autre. François-René de Chateaubriand nous aide à y voir plus clair, puisqu'il entend la transition comme le « passage d'un état des choses à un autre », ce qui correspondrait donc à un état « intermédiaire » aussi au sens d'Honoré de Balzac.<sup>2</sup>

Ce qui a également retenu notre attention, c'est le parallèle qu'on peut établir entre la notion de transition et celle de crise. De fait, l'étymologie du mot crise provient du grec *krisis*, qui veut dire décision. De plus, nous faisons nôtre la définition de Jean Jacques Rousseau en 1762 qui la considère comme une « phase grave dans l'évolution des choses »<sup>3</sup>. Ainsi, la crise apparaît comme l'apogée du moment transitoire. C'est elle qui sifflerait finalement l'entre-deux dans lequel il est indispensable de prendre une décision déterminante pour l'avenir. Mais dans notre cas d'étude, à quelles réalités sociales collectives et individuelles concrètes renvoient ces notions de transition et de crise ?

Derrière la volonté de transition agroécologique, on peut cerner ce que Claire Lamine nomme l'écologisation de l'agriculture. En reprenant les mots de la sociologue, « la période actuelle [...] se caractérise par l'expression d'attentes sociétales fortes en matière de reconnexion entre agriculture, environnement, alimentation et santé, et par l'affirmation d'une volonté d'écologisation des politiques publiques » (Lamine, 2017, p. 13)<sup>4</sup>. Ainsi, après plus

---

<sup>1</sup> « 2. 1155 trans. « remplacer quelque chose par une autre chose de même nature » (Wace, *Brut*, Paris, éd. I. Arnold, 1938, 3196) », Données recueillies sur <https://www.cnrtl.fr/etymologie/changer> (consulté le 26.06.2021)

<sup>2</sup> Données recueillies sur <https://www.cnrtl.fr/etymologie/transition> (consulté le 06.06.2019) : « Empr. au lat. *transitio* "action de passer, passage, transition (en rhétorique)", dér. de *transitum*, supin de *transire* "passer de l'autre côté" (transir\*) [...] e) 1797 "passage d'un état des choses à un autre" (Chateaubr., *Essai Révol.*, t. 1, p. 52); f) 1835 "intermédiaire, moyen terme" (Balzac, *Séraphita* ds *Œuvres*, t. 10, p. 545 ds Rob. 1985, s.v. doute, cit. 14). »

<sup>3</sup> Données recueillies sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/crise> (consulté le 06.06.2019) : « 3. [...] 1762 "phase grave dans l'évolution des choses" (J.-J. Rousseau, *Émile*, III ds Littré : Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions). »

<sup>4</sup> Claire Lamine, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, Les Éditions La Discussion, Marseille, 2017, p. 13.

d'un demi-siècle d'élan de modernisation de l'agriculture, il s'agirait aujourd'hui d'entamer et/ou d'accompagner son écologisation.

Bien que ce changement puisse paraître bien moins révolutionnaire et stimulant, l'écologisation de l'agriculture n'invite pas moins les agriculteurs à repenser profondément leur métier. En effet, l'écologisation chamboule certaines pratiques héritées d'un système productif basé sur la chimie, en invitant à revoir les comportements et les habitudes régis par le productivisme, ainsi que les représentations construites par les agriculteurs. La nécessité de changer de pratiques agricoles semble donc s'inscrire plus largement dans le processus de réflexivité des sociétés occidentales sur elles-mêmes. Anthony Giddens entend la réflexivité comme la capacité à se penser soi-même, à faire un retour sur soi par distanciation<sup>5</sup>. Ainsi, l'agroécologie se situe dans le sillage réflexif de l'entreprise moderne sur elle-même. De fait, c'est parce que les activités des sociétés modernes atteignent différentes limites et excès qu'elles sont de plus en plus remises en question<sup>6</sup>.

Rappelons que les réflexions sur la transition plongent leurs racines dans divers courants, comme ceux de la critique du capitalisme et du néo-libéralisme économiques et financiers, ou encore dans la critique de la modernité, ou plutôt du modernisme devrait-on dire. Nous en trouvons quelques exemples chez Noam Chomsky, qui démontre comment le capitalisme et le libéralisme économique évoluent souvent au détriment du respect des valeurs humaines et de l'équilibre des écosystèmes<sup>7</sup>. Au-delà d'une critique du mode de développement, les penseurs de la transition attirent également l'attention sur l'effondrement des différents socles du monde moderne. Tel que l'indique Dominique Bourg, il s'agit d'un monde profitant à une minorité, basé sur le productivisme mercantile, où la science sert les intérêts de grands groupes monopolistiques, et où les maîtres mots sont progrès et développement<sup>8</sup>.

Concernant la volonté de changer les manières de produire, elle semble découler d'une remise en question, suite au constat d'être arrivé face à différentes impasses et limites d'un système : érosion et appauvrissement des sols, dégradation rapide des ressources naturelles<sup>9</sup>,

---

<sup>5</sup> Anthony Giddens, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, p. 156.

<sup>6</sup> Milo Villain, 2019, *Les défenseurs de l'océan Atlantique : des écologistes sans frontières*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en sociologie, p. 26.

<sup>7</sup> Noam Chomsky, *Profit over people*, Seven stories, 1999, 175 p.

<sup>8</sup> Bourg Dominique, *L'homme artificiel*, 1996, in Larrère Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 1997, 355 p.

<sup>9</sup> Jean-Marc Touzard, « L'innovation agricole et agroalimentaire au XXI<sup>e</sup> siècle : maintien, effacement ou renouvellement de ses spécificités ? » dans Guy Faure, Yuna Chiffolleau, Frédéric Goulet, Ludovic Temple, Jean-Marc Touzard, *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Versailles, Quae, 2018, 259 p.

développement de nouvelles maladies, stigmatisation du métier... S'agirait-il d'un nouveau paradigme agricole ? Toujours est-il que l'écologisation de l'agriculture s'instaure en rupture avec la modernisation du système agricole industriel dominant depuis l'après-guerre, mais aussi, pour certains, comme une solution à l'équation de durabilité future. De fait, l'écologisation se voudrait une invitation à davantage de résilience des cultures face à la multiplication d'aléas climatiques extrêmes, en prônant, entre autres, une approche socioécosystémique de l'agriculture<sup>10</sup>. La transition agroécologique permettrait donc de passer d'un modèle en bout de souffle, à un autre plus adapté aux enjeux contemporains.

La volonté de changer de pratiques agricoles semble donc répondre à plusieurs injonctions. Effectivement, on assiste depuis une vingtaine d'années à une multiplication accélérée des normes agroenvironnementales poussée par l'urgence sociétale en faveur d'une transition agroécologique<sup>11</sup>. Cela demande aux viticulteurs, tout comme aux agriculteurs en général, d'adapter encore et encore leurs pratiques. À cette pression politique s'ajoute celle exercée par certains médias qui contribuent à la stigmatisation du métier, en véhiculant l'image d'agriculteur pollueur<sup>12</sup>. Enfin, les nouvelles attentes émanant d'une part grandissante des consommateurs vont dans le sens d'une plus grande transparence, de la recherche de qualité et du souci de l'impact environnemental des produits agroalimentaires, le vin n'en étant pas épargné.

C'est donc plus largement dans ce contexte de remise en question<sup>13</sup> et de crise du secteur agricole<sup>14</sup>, et à la fois à son écologisation<sup>15</sup> que s'inscrit notre enquête qualitative visant à saisir les freins et leviers au changement de pratiques chez les viticulteurs buzéquistes. Mais comment la conjoncture actuelle et les enjeux associés impactent-ils l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet ? Comment vivent-ils la transition agroécologique et les changements auxquels elle appelle ? Avant de les laisser nous y répondre, nous présenterons la méthodologie employée.

---

<sup>10</sup> Vincent Bretagnolle (coord) et coll., 2020, *ECOBIOSE : le rôle de la biodiversité dans les socio-écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine*, Rapport de synthèse, Chizé & Bordeaux. CNRS, 378 p.

<sup>11</sup> Vincent Tardieu, *Vive l'agrorévolution française !* Paris, Belin, 2012, 453 p.

<sup>12</sup> Elise Lucet, *Cash Investigation*, 2016

<sup>13</sup> Jean-Noël Jouzel, 2019, *Pesticides, Comment ignorer ce que l'on sait*, Presses de Sciences Po, 262 p.

<sup>14</sup> Sylvie Brunel, *Plaidoyer pour nos agriculteurs*. Libella, Paris, 2017, 126 p.

<sup>15</sup> Claire Lamine, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, op. cit.

## 2. Comment aborder les viticulteurs de Buzet ? Une recherche-action coconstruite

Comme nous l'avons déjà évoqué, la mission de cette recherche-action portée par la cave de Buzet consiste à comprendre les perceptions et les représentations de ses adhérents vis-à-vis des changements de pratiques agricoles, afin d'identifier des zones possibles de transition. L'intitulé de la mission précise que « le terme de transition a l'avantage d'aborder le changement non pas comme une rupture, mais comme une évolution vers [...], d'où la notion de projet progressif et de cheminement. » De fait, cette étude sociologique souhaite rendre compte de cette progression, voire aussi l'accompagner dans une certaine mesure.

Ainsi notre approche est multiple, dans le sens où nous avons recouru à une sociologie interventionniste qui observe empiriquement des pratiques, recueille des témoignages et repère des logiques d'action ; tout en incitant et encourageant les viticulteurs à faire preuve de réflexivité et à analyser leur propre expérience. Par conséquent, nous considérons les viticulteurs de Buzet dans leur subjectivité et leur capacité à se penser au-delà des rôles et des fonctions qu'ils jouent. Par ailleurs, François Dubet, en reprenant Max Weber indique bien que chaque individu est également acteur, et peut mobiliser l'ensemble des types d'actions, et par conséquent être en mesure d'en faire part à travers sa réflexivité et sa critique<sup>16</sup>.

Afin de mener à bien l'enquête, nous avons d'abord opté pour une démarche qualitative et compréhensive, puisqu'elle s'intéresse en profondeur aux expériences sociales des adhérents de la cave et cherche à comprendre des éléments appartenant à leur subjectivité, en s'appuyant sur leur capacité à se positionner comme des sujets. Ainsi, plutôt que d'enfermer nos objets d'études dans des catégories immuables sous le joug des préjugés, nous avons souhaité les découvrir de manière inductive, en les laissant nous parler de l'expérience qu'ils font de la transition agroécologique.

L'échantillonnage a d'abord été co-établi ensemble avec la cave, en priorisant les membres du directoire et du Conseil de surveillance<sup>17</sup>, avant de s'élargir de manière plus aléatoire à l'ensemble des volontaires ouverts à l'étude. Notre objectif était d'enquêter au moins 40 adhérents de la cave, en priorisant les coopérateurs les plus investis, mais également les plus engagés dans la transition agroécologique. Nous avons ensuite élargi notre échantillon en incluant également des adhérents plus éloignés des instances de prise de décision :

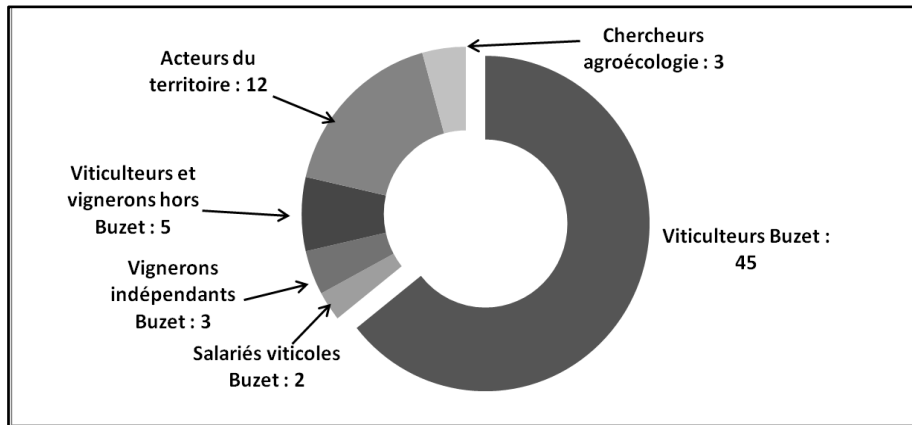
---

<sup>16</sup> Dubet François, *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, p. 98.

<sup>17</sup> Une des spécificités de la gouvernance de la cave coopérative *Nous, Les Vignerons de Buzet* est l'existence de deux entités de gouvernance : le Directoire où siègent cinq membres qui ont la capacité de définir les directives à prendre, et le Conseil de surveillance composé de 11 à 13 membres (en incluant les stagiaires), qui possède la compétence délibératoire. À eux deux, directoire et conseil de surveillance équivalent au Conseil d'administration que l'on retrouve plus communément dans d'autres coopératives.

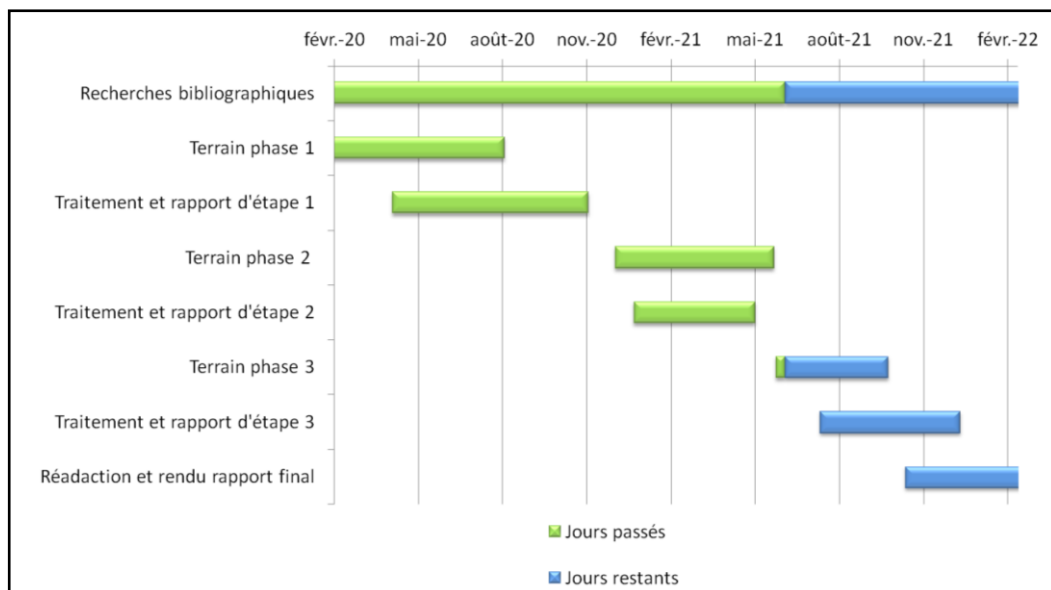
adhérents retraités, des salariés agricoles, ainsi que des vignerons indépendants de l'AOC Buzet. L'approche par entretiens semi-directifs a jusqu'ici été menée auprès de 70 enquêtés dont 45 viticulteurs de Buzet (cf. graphique ci-dessous). Indiquons que l'échantillon des 45 viticulteurs vise une certaine représentativité de l'ensemble des 137 adhérents-exploitants, sans toutefois en dépendre l'ensemble de manière exhaustive.

Figure n° 1 : Répartition des enquêtés par catégorie, en nombre (juin 2021)



À l'échelle de l'AOC Buzet, notre échantillon d'étude a également inclus deux salariés viticoles travaillant sur des exploitations appartenant à des adhérents de la cave, et trois vignerons indépendants. Nous avons aussi réalisé des entretiens auprès de cinq viticulteurs d'autres appellations et d'une douzaine d'acteurs du territoire : pépiniériste viticole, tonnelier, élus locaux, salariés d'intercommunalité, responsable de coopérative agricole, agronome, technico-commerciaux agricoles. L'étude a été menée en trois phases, comme l'indique le diagramme suivant.

Figure n° 2 : Diagramme des activités réalisées et en cours : les trois phases de la recherche





Une première phase d'immersion s'est déroulée de février à août 2020, où nous avons recueilli les ressentis et les représentations des viticulteurs rencontrés vis-à-vis de leur métier, leur environnement (professionnel et naturel), leurs liens avec la cave coopérative et de l'avenir. Cette première phase nous aura renseignés quant à leur expérience sociale, c'est-à-dire la manière dont ils éprouvent le monde : comment celui-ci vient à eux et ce qu'ils en font.

La seconde phase de terrain s'est déroulée de janvier à mai 2021. Dans cette phase nous avons réalisé une deuxième série d'entretiens individuels auprès d'une quinzaine de viticulteurs engagés dans la conversion bio. Cette phase nous aura permis de sonder les motivations à la conversion biologique, d'approfondir les craintes des viticulteurs, mais aussi leur vision du vignoble idéal, et de comprendre leurs raisons d'agir en faveur d'une transition agroécologique.

Enfin, dans une troisième phase qui a démarré depuis le mois de juin 2021, nous avons entamé une sociologie permanente. Cette dernière phase tient à inclure les viticulteurs dans la recherche à travers des séances de *focus groups*, en les mettant en situation de réflexivité et de débat par rapport aux observations réalisées<sup>18</sup>. Ces séances répétées auprès de plusieurs groupes d'adhérents de la cave visent à mettre en place une meilleure connaissance mutuelle et une forme d'intelligence collective.

Lors du premier *focus group* réalisé le 22.06.2021 avec le groupe des « tracteurs » (les viticulteurs engagés dans la transition et les plus investis dans la gouvernance de la cave), nous leur avons soumis nos résultats quant aux freins et leviers psychosociologiques repérés. Comme nous allons le voir dans la partie suivante, à notre grande surprise, les interventions des participants ont été très enrichissantes de par leur capacité à s'emparer des résultats sociologiques, en les validant, mais aussi en les nuancant, et surtout grâce aux premières demandes apparues pour le futur de cette recherche.

Ci-après nous présenterons les résultats intermédiaires de notre recherche, en nous focalisant plus particulièrement sur les éléments qui participent à la construction des représentations des viticulteurs et qui interviennent dans la réflexion du changement de pratiques.

---

<sup>18</sup> Nous en profitons pour ajouter qu'en parallèle de la troisième phase de terrain, nous avons procédé à une douzaine d'enregistrements photo et vidéo des viticulteurs, sous le format de mini-entretiens qui reprennent notamment des déclarations allant dans le sens d'une communication positive autour de leur métier et de leur expérience de coopérateurs. Ces vidéos serviront également de matériau à présenter et à analyser lors des *focus groups* suivants.

### 3. Déconstruction de la subjectivité des viticulteurs de Buzet face au changement

L'analyse discursive et thématique des verbatim retranscrits fait apparaître cinq thèmes principaux et transversaux aux discours recueillis. Ces thèmes nous permettent de comprendre ce qui se joue dans la subjectivité des viticulteurs au moment où on les amène à envisager des changements de pratiques agricoles, qu'il s'agisse d'un nouveau type de conduite des parcelles, de l'intégration d'une innovation technique, ou d'une nouvelle norme ou interdiction législative. Dans chaque thème il est possible de distinguer ce qui relève potentiellement de freins et/ou de leviers à la transition agroécologique à l'échelle de Buzet.

#### 3.1 Le rapport des viticulteurs de Buzet à l'innovation

Le premier thème a trait au rapport des viticulteurs à l'innovation en général, et pas uniquement à celle de la conversion au « bio ». Comme l'indique justement le sociologue Patrice Flichy, « contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, l'innovation n'est pas l'addition d'un génial eurêka et d'un processus de diffusion. Elle est bien au contraire rapprochement d'histoires parallèles, ajustement successif, confrontation et négociation, réduction de l'incertitude. »<sup>19</sup>. Car comme nous allons le voir, c'est exactement ce dont il s'agit dans l'expérience de transition agroécologique des viticulteurs de Buzet : le partage de problématiques communes, le besoin d'échanger, de débattre, d'être rassuré.

Le rapport à l'innovation renvoie au rapport à la nouveauté et donc au changement. Chez les viticulteurs, changer présuppose à la fois pouvoir se remettre en question et pouvoir s'adapter ; donc, avoir une ouverture d'esprit, une volonté suffisante, et être en capacité financière et matérielle pour effectuer le changement. De prime abord, le nouveau peut déranger des habitudes, déplaire par la rupture provoquée, voire déboussoler par les changements induits, mais aussi effrayer de par les incertitudes qu'il véhicule. À cela s'ajoute que les viticulteurs de Buzet ont une moyenne d'âge de 57 ans.

Une grande partie étant proche de la retraite, elle possède ses habitudes acquises, ainsi qu'une volonté d'adaptation restreinte. Cela pourrait alors expliquer une lassitude observée chez certains adhérents ne souhaitant plus jouer le jeu de l'adaptation aux nouvelles directives de la cave, ainsi qu'aux normes et demandes sociales. C'est ce que confirme le viticulteur n° 8 : « Voilà, et on n'a plus l'énergie à 58 ans et encore ça va, mais bon, ce n'est pas pareil [...] j'aimerais avoir 20 ans de moins parce que j'avais une autre énergie [...] Alors moi je suis

---

<sup>19</sup> Patrice Flichy, *L'innovation technique*. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation. Paris, La Découverte, 1995, p. 236

toujours ronchon, mais je m'adapte ! » Les propos du viticulteur n° 24 vont à peu près dans le même sens, en soulignant le désintérêt des adhérents les plus âgés avec l'écologie : « à Buzet, l'âge moyen des viticulteurs est de 58 ans, donc ils sont proches de la retraite. Souvent il n'y a pas de reprise. Ils n'ont aucun intérêt pour le côté écologique, voilà... pour eux, écologie c'est un gros mot ».

Cependant, la résistance au changement n'est pas qu'une question d'âge. De fait, elle peut découler d'une appréhension du nouveau qui s'avère réversible dans le temps, comme l'indiquent les propos du viticulteur n° 19 qui parle de son père : « Au départ tu vas lui soumettre une idée. Il va dire “ça c'est n'importe quoi !” Et puis une semaine après : “oui, j'ai untel qui l'a fait !” et puis un mois après : “en fait il y a untel et untel qui l'ont fait, donc c'est bon on le fait ! » (viti. 19, 2<sup>d</sup> entretien). À Buzet, nous avons pu constater à plusieurs reprises que l'adoption d'une nouvelle pratique ou innovation requière la persuasion par l'exemple et la validation par le nombre. Cet autre témoignage rejoint les propos du viticulteur précédent et assoie le besoin de persuasion parmi les adhérents : « hier on a commencé à faire du nettoyage de cavaillon. Donc il y a M. Labat qui est venu. Et puis il y a un viticulteur qui est venu voir un peu comment ça se passait. » (viti. 11, 2<sup>d</sup> entretien).

Tous les changements de pratiques ne sont pas considérés comme des innovations pour les viticulteurs. Il est à signaler que certaines pratiques comme le désherbage mécanique ne sont pas du tout vues comme innovantes, voire même plutôt comme rétrogrades. De fait, les deux extraits d'entretiens suivants insistent bien sur ce point : « On m'a pris pour un fou quand j'ai acheté une charrue [...] : “mais ce n'est plus dans l'air du temps ça !” » (viti. 23) ; « il y en a qui ressortent des outils de ton grand-père pour faire du bio » (viti. 32, bis). On pourrait alors convoquer dans ce cas la notion d'innovation par retrait qui invite à « penser le “moins de” ou le “sans” »<sup>20</sup>.

L'innovation par retrait correspond d'ailleurs à la réalité vécue par les viticulteurs qui se voient supprimer chaque année des produits de traitements, sans qu'on leur présente forcément d'alternatives abordables et aussi efficaces que ce qu'ils ont connu avec la chimie (p. ex. le glyphosate). En fait, comme le soulève le viticulteur n° 4, c'est la vitesse à laquelle ont lieu les différents changements qui est vertigineuse : « depuis que je me suis installé, ça ne fait que deux ans, on nous a demandé énormément de choses : HVE, on nous demande bio, il n'y a plus de glypho, enfin c'est impressionnant la vitesse avec laquelle évolue le métier ! ».

---

<sup>20</sup> Frédéric Goulet et Dominique Vinck, 2012, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53-2, p. 195-224.

Nous allons voir que ce n'est pas seulement le métier qui se transforme, mais aussi les représentations de ce dernier.

### **3.2. Les représentations du métier de viticulteur et d'agriculteur**

Le second thème jouant un impact majeur dans la subjectivité des adhérents enquêtés, correspond aux représentations du métier de viticulteur, et plus largement d'agriculteur. Indiquons d'emblée qu'il existe une distinction entre les deux qui a été soulevée à plusieurs reprises. Le métier de viticulteur nous a parfois été décrit comme moins laborieux que le métier d'agriculteur. La femme du viticulteur n° 24 le dit avec ses mots : « Je trouve que les vignerons, ce ne sont pas [...] de vrais agriculteurs [...] ce sont les fonctionnaires de l'agriculture pour moi (rires). ». La compagne du viticulteur n° 9 qui est exploitante et ancienne élèveuse insiste sur l'esprit combatif que la profession requière : « quand j'entends des jeunes gens, des agriculteurs, des viticulteurs, qui ont 55 ans, qui n'ont même pas 60 et qui vendent déjà leur patrimoine pour arrêter... [...] Ils ne sont pas battants, pas du tout ! [...] Si la cave elle diminue à une vitesse "grand V", c'est que justement il n'y a pas de battant ! »

Toutefois, près des deux tiers des adhérents de la cave de Buzet que nous avons rencontré ont au moins une autre culture : maïs, tournesol, blé, sorgho, betteraves semences... Une faible minorité pratique l'élevage (bovin, porcin, aviaire), ou s'est diversifiée exclusivement en arboriculture (noisetiers, figuiers) et en sylviculture (pin maritime). Rappelons que le métier d'agriculteur s'est tellement complexifié qu'il requière désormais des compétences toujours plus fines et à la fois transversales. La complexification entraîne aussi une complication du métier : « l'état administratif et réglementaire et la pression du consommateur, mais même depuis que je me suis installé (2006) » (viti. 6, 2<sup>d</sup> entretien). Lors du premier *focus group* nous sommes revenus sur le poids et les conséquences de cette complexification du métier. Le viticulteur n° 1, rejoint par le viticulteur n° 11, se complètent dans les propos suivants : « le problème a commencé quand le chef d'exploitation est devenu chef d'entreprise » (viti. 1, focus group 1) ; « C'est un métier difficile, certains cas de suicides s'expliquent parce que les agriculteurs s'identifient trop à leur outil de travail au lieu de le considérer comme un patrimoine. » (viti. 11, focus group 1).

Enfin, à cette complication s'ajoute le poids du contrôle social qui s'exerce sur la profession : « c'est facile de nous taper dessus, car nous sommes les plus visibles dans le territoire » (viti. 6, focus group 1). Une autre représentation partagée du métier qui pèsent sur le moral des viticulteurs, c'est la stigmatisation de la figure d'« agriculteur pollueur », qui est parfois délicate à aborder en entretien, mais qui peut susciter de vives répliques : « C'est

l'agribashing [...] les médias ils n'arrêtent pas de cracher sur ça. Et plus ils font peur, plus ça fait de l'audience. Donc ça continue [...] à vendre des aberrations d'émissions avec Élise Lucet où on nous traite d'empoisonneurs. » (viti. 3). Le viticulteur n° 1 renchérit tout en caricaturant : « [...] du moment que tu deviens un agriculteur tu es forcément un pauvre mec qui use son temps à utiliser des produits incroyablement dangereux pour le plaisir de tout foutre en l'air. » (viti. 1).

Face à cette stigmatisation qui est parfois vécue de manière douloureuse, plus ou moins proche, puisqu'on nous a parfois rapporté qu'elle était présente dans le cercle amical et familial (non agricole), certains adhérents ont mis en place des initiatives de communication positive. Parmi les jeunes adhérents de la cave de Buzet, certains ont intégré l'association *Parlons Ferme* (<https://parlonsferme.fr/>) qui œuvre à la transparence des activités agricoles et qui défend le métier. Le plus jeune des adhérents qui est polyculteur et a 21 ans a même créé un canal YouTube où il se filme en train de travailler dans ses différents ateliers. Enfin, le fait que nous ayons pu filmer une douzaine d'adhérents (qui pour la plupart n'avaient jamais été filmés auparavant), témoigne de leur volonté de parler de leur métier.

Concernant les changements de représentation du métier, nous aurions également pu aborder l'irruption de la société de loisir qui marque de plus en plus la limite entre vie privée et professionnelle. De plus, la lente féminisation des travaux de la vigne et le changement du statut de la femme sur l'exploitation sont aussi des phénomènes à prendre en considération, bien qu'ils ne se soient pas avérés déterminants dans l'écologisation du métier.

### ***3.3 L'esthétisme agricole, ou les critères du « beau »***

La troisième thématique identifiée qui contribue à forger la subjectivité des enquêtés renvoie à l'importance de l'esthétisme agricole. D'ailleurs, certains travaux sociologiques ont mis en évidence la valeur du beau dans la réussite (ou non) de déploiement des innovations en agriculture, ou encore en élevage et des territoires différents, notamment en élevage ovin en Pays Basque, où la beauté du troupeau renvoie à la richesse et au prestige social<sup>21</sup>. Proche de

---

<sup>21</sup> « En montagne, nombreux sont les bergers qui font de l'esthétique de leur troupeau le premier critère de sélection. [...] Le critère de la production de lait ne vient qu'en seconde position. [...] Dans la pratique, la beauté s'oppose à la productivité. [...] La beauté d'un troupeau n'est pas source de revenu ; elle ne fait pas partie de la sphère économique. - » dans Jacqueline Candau, Adrien Gachiteguy, François Fourquet, Francis Jauréguiberry, *Innovation et résistance au développement. La filière du lait de brebis au Pays Basque (Hasparren et Baigorri)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1989, p. 62.

la notion du beau, Claude Compagnone a également relevé l'importance de l'esthétisme des parcelles dans ses recherches auprès de viticulteurs Bourguignon<sup>22</sup>.

Le culte du « propre » rentre pour nous dans cette construction de l'esthétisme. Le désherbage chimique à base de glyphosate est une des pratiques qui reprend assez bien cette obsession, bien que rappelons-le, elle sert avant tout un but agronomique en limitant la concurrence végétale avec la vigne. Le viticulteur n° 32 qui s'apprête à passer la main le résume en cette phrase : « J'ai désherbé à plein, au maximum pour nettoyer la terre, pour que si je laisse la vigne qu'elle soit propre. ».

Mais la recherche d'esthétisme n'est pas qu'une valeur à transmettre ponctuellement, sinon aussi une image à véhiculer vers l'extérieur. En ce sens, l'ouverture de son exploitation au public est également un facteur déterminant dans le soin que les viticulteurs apportent à leurs parcelles. Un adhérent cultivant du raisin de table le résume ainsi : « [...] c'est un atelier qui demande du temps parce que là il faut que ça soit fait dans les règles de l'art. C'est pour manger, donc là il faut que ça soit beau. Nous on a l'habitude de travailler bien et propre. » (viti. 8).

Enfin, les standards du propre semblent évoluer de manière générationnelle, et en fonction des techniques de désherbage utilisées, ce qui suscite parfois des différences entre père et fils : « [...] j'ai décidé de ne plus broyer l'herbe, je la roule, pour faire un paillage l'été, et du coup garder le frais. Pour l'érosion du sol et tout ça. Donc ça, des fois c'est un peu le combat avec mon père, que lui passerait vite un coup de gyrobroyeur pour mettre au propre [...], mais c'est vrai que ça fait moins joli du coup. » (viti. 17).

Pour nombre de viticulteurs, même sans glyphosate les parcelles devront obligatoirement rester propres, que ce soit pour le plaisir de l'œil (le sien ou celui du voisin), mais aussi pour l'aisance des travaux viticoles. Ce critère esthétique est bien évidemment un legs historique, mais s'érige aussi à l'opposé d'une conduite estimée plus sale et pratiquée par quelques rares adhérents de la cave, et notamment un pionnier du bio : l'enherbement total.

Cependant, il n'y a pas que les représentations de la propreté et de ce qui façonne la beauté d'une parcelle de vigne qui départage les adhérents. Comme nous allons le voir, la vision des adhérents à l'égard de l'agriculture biologique contribue fortement à leur propension à l'adopter ou non.

---

<sup>22</sup> Claude Compagnone, « Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement » Réseaux de dialogues professionnels et dynamiques de changement, *Revue française de sociologie*, 2014/2 Vol. 55, p. 319-358.

### **3.4. Les visions de l'agriculture biologique : entre oppositions et opportunités**

La quatrième thématique d'analyse retenue qui semble déterminante pour les viticulteurs au moment de décider de changer de pratique se rattache aux idées construites par rapport à l'agriculture biologique. La revue de littérature effectuée à ce sujet nous apprend que les freins à l'engagement dans les pratiques agroécologiques se situent avant tout dans les idées reçues erronées associées au bio (considérée comme une agriculture marginale, une impasse technique moins rentable), ainsi qu'à la peur de nouveaux risques (financiers, pertes de récoltes, de maladie...)<sup>23</sup>.

Dans près d'un tiers des discours relevés, le passage au bio est vu d'un mauvais œil, avec tout un tas d'idées reçues : considéré comme un effet de mode, avec une inefficacité des produits de traitements. On y pointe une réticence vis-à-vis de nouveaux investissements et de nouveaux risques, sans garantie d'une stabilité financière. Un autre argument des réticents concerne l'instabilité des aléas climatiques auxquels les viticulteurs doivent faire face et qui semblent s'intensifier : gelées en 2017, mildiou en 2018, gel tardif en 2019, grêle et sécheresse en 2020, fortes gelées tardives en 2021.

À l'instar de l'esthétisme de la vigne, la vision de l'agriculture biologique est également divisée. D'une part il y a les « bio purs et durs », pour qui l'agriculture biologique s'intègre à un mode de vie, telle une philosophie avec une vision plutôt holistique du vivant. Une viticultrice de Buzet nous fait part de cette approche ainsi que de ses raisons d'être passée en AB : « quand j'avais 25 ans à peu près [...] quand j'ai vu ce que je mangeais, je me suis dit : "c'est quand même mieux peut-être de manger bio." [...]. Donc je me suis très vite rapprochée du bio en fait, et des gens qui font de l'agriculture biologique. Et du coup tout ça associé au vin [...] : sol vivant, racines qui plongent, terroir qui s'exprime... notre vin ! » (viti. 36). L'extrait d'entretien suivant avec le viticulteur n° 32 va encore plus loin, en prônant une conviction personnelle pour l'agriculture biologique : « Et le bio je ne pense que ce soit une mode, c'est un changement de société un peu. Après, moi c'est pour ça que je me lance, autrement je ne le ferai pas ».

Pour une grande partie des enquêtés, la conversion à l'agriculture biologique n'est pas vécue comme une innovation, mais plutôt comme une contrainte imposée par le marché et la cave afin de répondre à une demande. Il est essentiel de rappeler qu'à Buzet, la majeure partie des innovations proviennent de la cave coopérative. Dans le cas du passage au bio, le second

---

<sup>23</sup> Ghislain Geniaux, Laure Latruffe, Jerome Lepoutre, Naoufel Mzoughi, Claude Napoleone, et al.. *Les déterminants de la conversion à l'agriculture biologique : une revue de la littérature économique..* [Rapport de recherche] auto-saisine. 2010, 47 p.

témoignage du viticulteur n° 7 synthétise très bien l'intégration des demandes de la cave : « On ne nous a pas forcé la main, comme beaucoup vont le dire, mais on nous a montré que la demande commerciale était là. Donc là il a fallu réfléchir non pas en tant que viticulteur, mais en tant que commerçant. [...] Mais si la demande est là, il faut faire du bio, on en fait, même si ce ne sont pas mes idéaux de départ. » Les interventions recueillies lors du premier focus group insistent plutôt sur une conversion au bio par pragmatisme économique : « Les gens se mettent au bio par pragmatisme, c'est le bull ou le bio. À Buzet, il s'agit d'un bio de marché, pas un bio de convaincus. ».

Nombre de témoignages insistent sur les inconvénients de la viticulture biologique : plus risquée, chronophage et demandeuse de réactivité, moins productive, plus consommatrice de carburant due à l'augmentation du nombre de passages mécaniques, et polluante. De plus, techniquement les viticulteurs disent manquer de recul et considèrent que la conduite de la vigne en AB présente plusieurs incohérences. Les affirmations suivantes, bien que relevant parfois d'idées reçues ou d'exagération, parlent d'elles-mêmes : « c'est plus de travail et plus de contraintes en bio, et ça n'amène pas un meilleur résultat » (viti. 19) ; « passer 30 fois avec le tracteur je n'appelle pas ça bio ! Et puis les excès de cuivre dans le sol [...] » (viti. 23) ; « Ça et tout ce qu'on entend de ceux qui sont passés en bio [...] il y a 25 % de baisse la première année. » (viti. 9).

Loin d'avoir une majorité convaincue par l'agriculture biologique, la stratégie mise en place par la cave afin d'amener les adhérents à l'agriculture biologique a été de montrer l'exemple sur ses propres vignobles et de s'appuyer sur certains membres ambassadeurs afin de donner envie, ou du moins de convaincre les autres. C'est notamment le cas du viticulteur n° 1 qui a pris le virage de l'AB en 2019 et qui aujourd'hui présente un vignoble qui se veut convaincant : productif, propre, viable. Il le dit de la manière suivante : « J'ai du monde qui m'appelle, qui est venu voir chez moi, j'ai fait un peu galerie. Parce que j'ai fait un bio auquel les gens ou veulent, ou sont préparés. Dons un bio qui ressemble à du conventionnel, dans le sens où [...] le rang c'est propre et où tu fais tes rendements ». Toutefois, il est à noter que si certaines pratiques ont été adoptées par leur aspect obligatoire, il en va autrement de la conversion à la viticulture biologique. C'est un constat avec lequel les participants du 1<sup>er</sup> *focus group* sont unanimes : « Chacun fait sa conversion à son rythme, c'est pour ça qu'on n'a obligé personne, tout dépend des exploitations : des caractéristiques financières, humaines, pédoclimatiques... ». ».

Le facteur temps serait un levier indispensable dans la démarche de la conversion à l'AB. En effet, malgré certaines oppositions relevées lors de notre première phase de terrain,



nous pouvons constater que plusieurs adhérents ont changé d'avis lors de notre seconde phase, en ayant fait le pas de la conversion à l'agriculture biologique. Cela s'explique en partie par l'intégration par les adhérents des demandes commerciales présentées par la cave, ce que le second témoignage du viticulteur n° 7 synthétise très bien : « On ne nous a pas forcé la main, comme beaucoup vont le dire, mais on nous a montré que la demande commerciale était là. Donc là il a fallu réfléchir non pas en tant que viticulteur, mais en tant que commerçant. [...] Mais si la demande est là, il faut faire du bio [...], même si ce ne sont pas mes idéaux de départ. » Au viticulteur n° 3 de renchéirir : « je réfléchis à faire du bio parce qu'il y a de la demande. », ou encore au n° 19 : « si on veut vendre du bio, si la conjoncture veut qu'on aille plus vers le bio, et bien on va faire du bio. On s'adapte, comme le reste ! »

Dans la suite des thématiques émergentes de notre analyse discursive, on trouve la place significative de la représentation des rapports à l'environnement, de la nécessité de le respecter, et de la reconnaissance partagée des impacts du changement climatique.

### ***3.5. Les rapports à la nature, à la biodiversité et au climat***

Un premier constat partagé entre les adhérents est celui d'un réchauffement climatique, avec notamment une avancée de la date des vendanges à la fin du mois d'août, alors qu'un ancien adhérent déclare avoir « connu les vendanges où on commençait au 4 octobre » (viti. 8). La très grande majorité des adhérents rencontrés est consciente, entre autres, de l'augmentation des aléas climatiques et de l'augmentation de leur intensité. Un vigneron indépendant observe le même phénomène en situant l'intensification des aléas climatiques au début des années 2000 : « Pour nous, 2000 c'est vraiment l'année charnière de nos observations des débuts du changement climatique. 2000 c'est là qu'on a eu le vent d'autan qui a pris de plus en plus de prédominance, au moins ici. Et ça a considérablement modifié la vie des sols. » (viti. 47).

Pour celles et ceux qui l'ont saisi, l'adaptation à leur échelle semble évidente. Face aux conséquences du changement climatique, certains pensent trouver le salut dans la plantation de nouveaux cépages. Le viticulteur n° 13 affirme par exemple qu'il y a « un problème de cépages qui ne sont plus adaptés à nos climats. Notamment le merlot qui représente quand même un gros 50 % de l'appellation. Les problèmes de porte-greffes [...], ce ne sont pas des porte-greffes résistants à la sécheresse. » En cela, de l'espoir réside vraiment chez certains coopérateurs dans les essais menés au vignoble expérimental de la cave et ils

espèrent que ces nouvelles pratiques seront un jour validées par l'INAO et démocratisées auprès de tous les coopérateurs. Un des salariés agricoles enquêtés renchérit à ce niveau-là : « Les cépages résistants, moi je pense que c'est ce vers quoi il faut qu'on aille. Parce qu'on nous dit d'arrêter de traiter, mais en même temps ils ne veulent pas se tourner vers ça. Ce sont des discours contradictoires. »

Malgré les incertitudes relatives au changement climatique, d'autres adhérents endossent une forme de responsabilité : « On crée l'avenir, mais avec un avenir incertain parce qu'on ne sait pas vraiment vers quoi on va s'orienter. Donc oui, il faut aller vers la biodiversité, vers le respect de la nature, etc., mais c'est les moyens. Voilà, c'est ça qui nous fait peur, c'est les moyens pour y arriver. » (viti. 15). Ainsi pourrait-on se demander si les moyens qui sont donnés aux viticulteurs afin de changer leurs pratiques sont suffisants.

L'injonction de durabilité environnementale est très largement reconnue, comme le laisse entendre le témoignage du viticulteur n° 17 : « Nous, le but c'est que nos exploitations perdurent dans le temps qu'on puisse les transmettre aux générations futures, donc le but c'est de garder en bonne santé nos terres et on va dire la planète en général. ».

Bien que ce ne soit ressorti que ponctuellement lors des entretiens individuels, la reconnaissance de l'importance de la biodiversité est apparue bien plus fréquemment lors des capsules vidéo. Voici comment les viticulteurs filmés mettent en avant la biodiversité, avec leurs mots : « comme on peut le voir on a une grande biodiversité dans nos vignes, on fait exprès de ne pas broyer les rangs justement pour que nos chères abeilles puissent butiner, nos petits lièvres et chevreuils puissent vivre en paix. Donc voilà, on vit vraiment avec notre terroir, l'environnement qui nous entoure et on essaie de le respecter au maximum. » (viti. 4, entretien vidéo). Pour certains, comme le viticulteur n° 17, la biodiversité est même vectrice de fierté : « par exemple les lièvres qu'on revoit de plus en plus, des chevreuils, de perdreaux, des faisans, donc tout ça revient petit à petit dans nos vignes et c'est une fierté de voir que cette biodiversité revienne dans nos campagnes ».

Malgré les incertitudes générales à bien des égards, le développement d'un regard porté sur le moyen terme semble être une des clefs de la remise en question, voire du changement des pratiques agricoles. Bien évidemment, la réflexion et la responsabilisation vis-à-vis du futur présupposent que le système de valeurs des viticulteurs intègre une forme de sensibilité environnementale. Cette responsabilisation et cette réflexion concernant la résilience résideraient pour certains dans le besoin de repenser l'écosystème viticole à travers l'agronomie. En effet, cette approche disciplinaire aurait été oblitérée par une génération des doyens de la cave réduits à une approche éminemment chimique et symptomatique :

En tout cas ma génération [...] on est de très mauvais agronomes. Parce qu'en fait [...] on est entré dans l'agriculture au moment où la chimie est arrivée. Et donc nous on avait des recettes toutes faites des firmes de produits phytosanitaires, et l'agronomie elle est passée bien loin derrière, elle est restée dans nos bouquins d'école et encore (rires) [...] c'était quand même bien plus facile la chimie ! (viti. 13)

Au salarié agricole n° 2 de renchérir de manière plus brutale : «il faut que cette "génération chimique" s'en aille ! J'appelle ça la génération qui arrive vers la fin, ceux qui ont 50-60 ans ».

Suite au développement des principales thématiques participant à la construction des subjectivités de nos enquêtés, nous allons désormais tenter de faire apparaître plus en détail les éléments rattachables d'une part aux freins, et d'autre part aux leviers des changements de pratiques agroécologiques.

#### **4. Identification des freins et leviers au changement de pratiques agricoles à Buzet**

##### ***4.1. Principaux freins aux changements de pratique identifiés :***

Il est vrai que l'on pourrait énumérer l'ensemble des verrous institutionnels et systémiques qui existent aussi au développement de solutions incitatrices au changement de pratiques agricoles. Un représentant du MODEF, ancien géographe et jeune installé en maraîchage, revient sur la question des cépages résistants et de la limitation de leur déploiement : «l'INAO est un relatif frein à ça. Ils ont plutôt appuyé pour ne pas permettre l'arrivée de nouvelles vignes sur le catalogue.» En outre, plusieurs enquêtés nous ont d'ailleurs fait part d'une forme de psychorigidité des fabricants de matériel agricole. C'est donc l'ensemble des acteurs du secteur qui ont une responsabilité dans le changement.

Toutefois, recentrons-nous sur les marges de manœuvre existantes actuellement à l'échelle des actions individuelles des adhérents de la cave de Buzet. Nous résumerons ci-après plusieurs idées déjà abordées en amont et nous verrons en quoi ils constituent des freins au changement de pratique.

Comme nous l'avons abordé, une génération majoritaire d'adhérents a grandi dans la chimie, mais également dans une vision moderniste et progressiste de l'agriculture. La transition agroécologique invite justement à revoir cette approche-là. Le viticulteur n° 6, dans un 2<sup>d</sup> entretien évoque une crainte concernant les comportements de certains adhérents qui cherchent à agrandir constamment leur surface de production, ce qui se rattache au modèle productiviste : « Certains m'effrayent un peu, parce que j'ai l'impression qu'ils s'attachent à un modèle révolu ». Au viticulteur n° 2 de confirmer : « – MV : Ce serait quoi ce modèle qui

est derrière nous ? – Un modèle où on augmente les surfaces pour faire des économies d'échelle, alors que ça c'est un modèle qui est attaché à la chimie et je pense qu'il est derrière nous ce modèle. Même si on essaie encore de s'y attacher par confort » (viti. 6, 2<sup>d</sup> entretien).

Il est nécessaire de rappeler qu'une grande partie des changements agroécologiques viennent en rupture avec un modèle basé sur des objectifs principalement quantitatifs à court terme. D'ailleurs ce paradigme que l'on peut qualifier de moderniste et progressiste correspond à un modèle fin révolu pour plusieurs adhérents. Lors du premier entretien de groupe est ressortie l'idée d'un plafond de superficie d'exploitation au-delà duquel l'exploitant n'arrive plus à gérer correctement, et où cela empiète sur son bien-être. Pour le viticulteur n° 2 et sa compagne, ce plafond se situe à 110 hectares. Depuis, ce couple a revu cette surface à la baisse, en réduisant notamment la part de prestation de service.

Un autre frein au changement de pratique concerne le poids des charges administratives et la faible valorisation sociale du métier. Plusieurs adhérents enquêtés nous ont fait part de la très faible rémunération économique de certaines de leurs cultures (notamment les céréales). Parfois leurs craintes se transfèrent sur la vigne. Plusieurs poids pèsent sur leurs épaules, comme la gestion administrative qui a été évoquée de manière transversale et qui s'accroît constamment. Le viticulteur n° 29 le dit de manière sèche, avec ses mots : « On va se tirer une balle bientôt (rires) avec tout ce qu'ils nous pondent ! Bientôt on va faire plus de papier que de travail ! » Afin d'illustrer cela, l'adhérent n° 35 déclare dédier deux jours par semaines à la gestion administrative et financière pour une exploitation viticole de 28 hectares.

Si l'on ajoute la stigmatisation du statut d'agriculteur évoquée en première partie, ainsi que le besoin de se justifier constamment dans leurs pratiques, on comprend que cela puisse parfois susciter un dégoût du métier, certains ne souhaitant même plus transmettre l'exploitation à leurs (petits)enfants : « - MV : Vous déconseilleriez (la reprise de l'exploitation) si vous aviez des petits enfants ? - viti. n° 32 : je ne l'encouragerais pas vraiment. » Dans la même idée, le viticulteur n° 24 se satisfait que son fils ait quitté l'exploitation : « Moi ça y est, mon fils il est parti et c'est bien parce qu'on allait lui mettre entre les pattes un boulet. »

La connotation péjorative du « bio » par une grande partie des viticulteurs représente un frein indéniable à son adoption. Précisons que la culture buzéquoise s'étant construite sur la 3<sup>e</sup> voie (celle d'une agriculture raisonnée et de conservation des sols), elle bute aujourd'hui contre les limites sociales, notamment la demande en produits issus de l'agriculture biologique. Rappelons qu'à Buzet certains pionniers de la bio ont eu recours à des pratiques

culturelles très poussées allant au-delà du cahier des charges AB. Si l'on ajoute à cela l'appréhension du nouveau, on comprend mieux pourquoi les nouveaux convertis au bio demandent un accompagnement renforcé (techniquement et humainement, notamment à travers l'échange).

La conversion au bio représente pour plusieurs coopérateurs l'« effort de trop » et pour d'autres, « l'effort ultime ». Comme nous l'avons soulevé lors du rapport à l'innovation, les nouvelles pratiques mises en place par les viticulteurs de Buzet se sont succédées rapidement ces dernières années et cela amène certains adhérents à une forme d'essoufflement. Bien qu'il soit un gage de plus-value à la transmission de l'exploitation, l'investissement pour le passage à la conversion bio ne leur semble pas réalisable. Il s'agit notamment des exploitations les plus petites et/ou avec des exploitants proches de la retraite. De fait, on nous a fait part d'un effet de seuil qui se situerait entre 20 et 25 ha permettant d'amortir l'investissement en matériel et en main d'œuvre supplémentaire pour la conversion bio. En effet, les outils de désherbage et d'épamprage mécaniques, indispensables pour une conduite de la vigne en AB, présentent un coût très élevé (25-30 000 euros) comparé aux produits chimiques (quelques dizaines d'euros par hectare). Quoi qu'il en soit, cet effort de trop devient parfois l'ultime effort pour les plus déterminés.

Le manque de main-d'œuvre qualifiée, fiable et fidèle est un grand problème qui est ressorti dans une majorité des témoignages. De nombreux pères retraités continuent à aider leurs fils exploitants, notamment en tant que tractoristes. L'offre locale n'arrive pas à satisfaire les besoins des viticulteurs comme le mentionne le viticulteur n° 6 lors du second entretien :

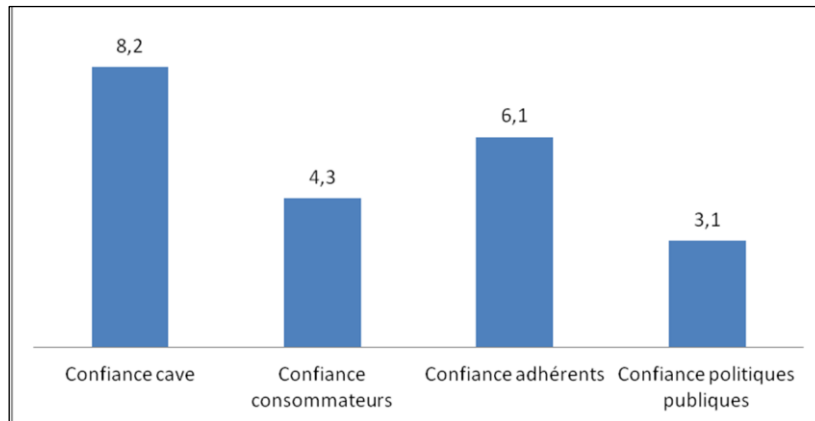
« là il faudrait un second chauffeur pour pouvoir traiter. [...] et on ne fait pas comme ça (il claque des doigts) et il arrive. [...] C'est mission impossible, enfin, je ne cherche plus ! je n'ai que du personnel étranger depuis cinq ou six ans. ».

Un dernier frein à la transition agroécologique et à la conversion à l'agriculture biologique se fonde dans des attitudes passéistes. En effet, pour une majorité d'adhérents rencontrés, la certification HVE (haute valeur environnementale) et les pratiques de l'agriculture raisonnée leur paraissent entièrement satisfaisantes pour concilier production propre et respect de la nature. Pour certains, à l'instar respectivement des viticulteurs n° 14 et 22, le HVE serait d'ailleurs équivalent au bio : « ça colle un peu plus à notre démarche environnementale », « Le HVE équivaut au bio, mais la société de ne l'entend pas ! ».

Enfin, un dernier frein au changement de pratiques vient du manque de confiance d'une partie des adhérents. Lors de notre seconde phase de terrain, nous avons demandé aux

participants d'attribuer une note sur 10 à la confiance qu'ils accordent vis-à-vis de la cave, des consommateurs, des adhérents et des politiques publiques.

*Figure n° 3 : Moyenne des notes attribuées (/10) par les viticulteurs de Buzet aux variables associées à la confiance*



Le manque de confiance aux consommateurs (4,3/10) s'explique vraisemblablement par la reconnaissance d'une fluctuation des ventes de vin. Toutefois, la confiance vis-à-vis des autres adhérents de la cave coopérative laisse à désirer (6,1/10) et offre une certaine marge de progrès. Enfin, la confiance aux politiques publiques (3,1/10) peut traduire une méfiance avérée à l'égard des directives étatiques.

Suite à l'établissement des principaux freins au changement, nous avons tenu à convoquer les leviers qui transparaissent dans les discours et les comportements des enquêtés, et qui permettent de croire en la possibilité d'une transition agroécologique à Buzet.

#### ***4.2. Principaux leviers au changement de pratiques identifiés***

Tel que nous l'avons abordé à plusieurs reprises, deux visions de l'agriculture, ou deux mondes pourrait-on même dire, se font face. Le premier découle de la modernisation et l'autre de l'écologisation de l'agriculture. Un des premiers leviers au changement de pratiques agricoles allant dans le sens de l'agroécologie tient à la déconstruction de la pensée passéiste, productiviste et court-termiste léguée par l'approche moderniste. Il est possible de mettre sur la balance les avantages et inconvénients du « toujours plus » d'un côté, et du « toujours mieux » de l'autre. Non que ce choix puisse s'effectuer de manière binaire, afin de maintenir la viabilité économique à long terme, il s'agit désormais pour les viticulteurs d'inclure dans leur raisonnement professionnel la dimension qualitative et la notion incontournable de durabilité.

À Buzet, la cave est engagée dans une sensibilisation au développement durable depuis plus de 15 ans. L'intégration de ces nouvelles valeurs s'est effectuée progressivement et continue à se diffuser dans la psychologie des viticulteurs. Dans une large mesure, les enquêtés sont sensibles aux attentes des consommateurs et de la société, et prêts à se remettre en question, tel que l'appuient les propos suivants : « si on s'isole [...] et qu'on ne se remet pas en question. » (viti. 19) ; « Le métier a changé, nous prenons en compte de nombreux facteurs, nous écoutons les clients » (viti. 13) ; « j'essaie toujours d'être [...] à la pointe de l'évolution [...] il faut évoluer dans le bon sens. Aujourd'hui, si on ne se remet pas en question tous les jours sur nos pratiques, on n'évolue pas. » (viti. 17). Ces affirmations vont dans le sens du constat dressé par Thierry Doré et Stéphane Bellon : « Un des éléments essentiels d'un apprentissage à l'agroécologie doit donc être axé autour de la capacité des acteurs à remettre en cause leurs objectifs, au fur et à mesure qu'évoluent le contexte et les attentes de la société.<sup>24</sup> »

Bien que changer de représentations quant au métier et savoir se remettre en question paraissent être des ingrédients indispensables à la transition agroécologique des viticulteurs de Buzet, encore disent-ils avoir besoin d'être bien accompagnés. C'est pourtant le cas des adhérents de la cave qui sont suivis régulièrement sur le terrain par les deux techniciennes vignes de la coopérative, et par une troisième salariée qui les accompagne individuellement dans les démarches administratives. En plus de cela, les coopérateurs de Buzet bénéficient de plusieurs offres de formation tout au long de l'année. Malgré tout, la conversion à l'agriculture biologique implique de nouvelles appréhensions face aux nouveaux risques. La cave est entièrement consciente de ce besoin d'accompagner les nouveaux « convertis » dans leur première année de pratique en bio. Lors d'une réunion organisée avec d'autres chercheurs universitaires, une des conclusions auxquelles nous sommes parvenus est la suivante : « plus c'est risqué, plus il y a une demande d'accompagnement. »<sup>25</sup>

Au suivi technique déjà accordé par la cave, s'ajoutent des demandes d'échange et d'accompagnement renforcé individuel auprès de certains adhérents les plus engagés dans la conversion bio. Ces derniers s'appuient sur une forme de maternalisme qui les rassure dans le changement. Toutefois, diminuer cette relation de dépendance avec la cave par la suite permettrait de déboucher à l'autonomisation (qui est d'ailleurs l'un des objectifs prônés par l'agroécologie). Quoi qu'il en soit, il est compréhensible que plusieurs d'entre eux aient

<sup>24</sup> Thierry Doré et Stéphane Bellon, *Les mondes de l'agroécologie*, Éditions Quæ, Versailles, 2019, p. 118.

<sup>25</sup> Réunion du 05.02.2021 avec les chercheurs du programme LIFT : Low-Input Farming and Territories— Integrating knowledge for improving ecosystem-based farming.

recours à des conseillers extérieurs afin de multiplier les conseils et maximiser leurs chances de réussite.

Un troisième levier est apparu au travers des récits des viticulteurs qui renvoie à l'exemplarité. Incarner l'exemple par rapport aux autres adhérents, mais également vis-à-vis des consommateurs, peut à la fois être vécu comme un désir, voire dans certains cas comme un devoir. Dans un second entretien, le viticulteur n° 4, 22 ans, explique qu'il s'est converti au bio « afin de montrer l'exemple. Je me sens plus légitime que ceux qui ont la cinquantaine » (viti. 4, 2<sup>d</sup> entretien). Le viticulteur n° 8 nuance en ajoutant que son besoin de montrer l'exemple proviendrait du fait de faire partie de la gouvernance de la cave : « j'ai toujours aimé être à la pointe de la technique malgré tout, donc après... Et puis en étant au Conseil (de surveillance) il faut montrer l'exemple. »

Ce levier à la conversion bio pourrait également être augmenté par la fierté d'oser et de se démarquer dans l'avant-garde, ou encore par la volonté à témoigner de sa capacité d'adaptation pour répondre aux attentes des consommateurs. Dans certains cas, nous avons relevés des comportements proactifs de la part de certains adhérents qui soignent leurs relations de voisinage (en avertissant par exemple avant les traitements, ou en parlant de leurs activités), en faisant preuve d'une volonté à « faire société ». La prise en compte des demandes sociales et de la santé humaine, même si cela renvoie parfois au tabou, pourrait se rattacher à ce levier d'exemplarité. Enfin, nous pensons aussi que ce désir ou devoir d'exemplarité au niveau individuel chez les viticulteurs serait en fait la résultante d'une intériorisation de l'exemplarité collective avant-gardiste de la cave.

Enfin, un dernier levier qui nous est apparu jusqu'ici résiderait dans l'effacement des peurs individuelles par l'espoir dans le collectif. Transmuter les craintes individuelles par l'espoir collectif semble, en effet, être un levier puissant. C'est en tout cas ce que nous disent les viticulteurs avec leurs mots : « La cave a toujours essayé d'anticiper les nouveautés, elle regarde vers l'avant » (viti. 18) ; « dans des périodes un peu comme ça où il y a de grands changements qui s'annoncent, je pense qu'on est plus fort ensemble, et qu'on trouvera des solutions ensemble ! Plutôt que chacun de son côté. » « C'est une structure très dynamique et je suis content de voir des jeunes arriver dans le giron de notre coopérative, on est très actif et très agile [...] » (viti. 2, entretien vidéo).

De fait, l'espoir se montre en général en situation de crise, mais pas uniquement. L'importance du récit collectif véhiculé est en ce sens primordiale. L'achat par la cave du château de Buzet, ou plus récemment de la Maison Rigal, agissent en cela comme de grands vecteurs d'espoir pour l'avenir, tel le socle solide d'une fierté intergénérationnelle. L'entité



« coopérative » et son histoire, la réactivation de ses valeurs originelles (même dans le contexte actuel bien différent de ses débuts), peuvent en effet suffire pour passer du pessimisme à l'optimisme, ou encore de la peur (et des colères) à la confiance. D'ailleurs, le thème du prochain *focus group* que nous organiserons avec le groupe des plus jeunes adhérents de la cave portera, à leur demande, sur l'esprit coopératif.

D'autres leviers existent certainement et ce sera notamment à notre troisième phase de terrain de les faire apparaître. Pour conclure cette partie, il nous a semblé opportun de résumer les principaux freins évoqués en les faisant correspondre aux leviers que nous venons juste de détailler (cf. table n° 1).

*Table n° 1 : Synthèse symétrique des freins et leviers à l'adoption de pratiques agroécologiques (cas de la conversion à l'agriculture biologique)*

<b>Freins</b>		<b>Leviers</b>
1. Paradigme moderniste et progressiste	<b>VS</b>	1. Prise en compte des limites, conscientisation (modernité écologique)
2. Dégoût du métier « L'effort de trop »		2. Revalorisation (motivation par le collectif) « L'effort ultime »
3. Appréhension du nouveau Connotation péjorative du « bio »		3. Besoin d'accompagnement Démystification et preuves de viabilité
4. Pessimisme et négativité Manque de confiance		4. Confiance et espoir collectifs (communication, partages d'expérience, projet commun).
5. Passéisme/passivité et enfermement		5. Fierté d'oser/d'être exemplaire/émulation collective

Suite à l'exposition de ces résultats, ainsi que de ce tableau lors du premier *focus group* mené, les sept membres se sont accordés avec les propos du viticulteur n° 1 : « c'est un résumé cohérent de la réalité que nous vivons ». Cela nous a réconfortés en tant que chercheur, et nous encourage à continuer à co-définir et coconstruire les meilleurs scénarii de transition possible, qui permettront peut-être aux vignerons de Buzet d'aboutir aux changements de pratiques les plus adaptés et vertueux à l'évolution de nos sociétés contemporaines. Bien que nous aurions souhaité aborder dans ce texte encore plus en détail l'expérience sociale des viticulteurs en transition, nous réservons cette partie de l'analyse pour d'autres publications, notamment notre rapport de recherche final. Suite à l'exposition de nos résultats, un point conclusif s'impose.

## 5. Conclusion : les viticulteurs de Buzet en pleine transition agroécologique

Nous reconnaissons que cette étude arrive à un moment de l'histoire de l'humanité où cette dernière butte contre plusieurs limites matérielles. L'appel gouvernemental et international à la transition écologique se veut une réponse au développement effréné en vigueur depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Nos activités ne peuvent plus se passer d'une conscience de la finitude inexorable des ressources, voire d'une réflexion sur les alternatives possibles. Et c'est justement ce que fait la cave de Buzet à son échelle.

Comprendre la manière dont les viticulteurs de Buzet vivent les changements induits par la transition agroécologique, nous a amenés à sonder leur subjectivité, en saisissant ce qui participe à la remise en question de leurs pratiques. Nous avons mis en évidence que leur rapport à l'innovation, et les représentations qu'ils en ont, déterminent leur capacité à changer. C'est particulièrement vrai dans les visions de l'agriculture biologique qui départagent de rares convaincus, d'une majorité de sceptiques. De même, les canons esthétiques associés aux parcelles de vigne, ou les normes définissant ce que devrait être (ou « a toujours été ») le métier de viticulteur, sont bousculés par l'écologisation de l'agriculture.

Bien qu'il existe de nombreux freins aux changements de paradigme, et plus concrètement de pratiques agricoles, nous avons pu mettre en évidence, ensemble avec les adhérents de la cave, les leviers existants et sur lesquels il serait judicieux de jouer collectivement. Loin de s'agir d'une mécanique implacable, certaines asymétries existantes entre les freins et les leviers que l'on retrouve dans la psychologie et l'expérience des viticulteurs, semblent pouvoir être contrebalancées. À titre d'exemple, aux visions et pratiques héritées du paradigme moderniste, vantant le productivisme et le développement des exploitations à tout prix, certains viticulteurs commencent à adopter un comportement axé sur la baisse et la valorisation de leur activité. Face à l'« effort de trop » que représente la conversion bio, certains adhérents, même s'ils sont en fin de carrière, trouvent l'énergie de s'engager dans ce qui devient l'« effort ultime ». Le manque de confiance recueilli à plusieurs égards trouve son pendant dans les nouvelles dynamiques de groupe et acquisitions de la cave.

Les enjeux de la transition agroécologique et la nécessité de changer de pratiques sont globalement intégrés parmi des adhérents de Buzet, habitués à se remettre en question. Leur volonté à se prêter comme objet d'étude dans plusieurs recherches simultanément démontre aussi une participation à la transformation de l'histoire collective. Les Vignerons de Buzet semblent être bien partis pour prendre en main leur destin, à condition peut-être, qu'on continue à leur en donner l'occasion, le temps, les moyens, tout en leur faisant confiance.

## 6. Références :

- Bourg Dominique, *L'homme artificiel*, 1996, in Larrère Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 1997, 355 p.
- Bretagnolle Vincent (coord) et coll., 2020, *ECOBIOSE : le rôle de la biodiversité dans les socio-écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine*, Rapport de synthèse, Chizé & Bordeaux. CNRS, 378 p.
- Brunel Sylvie, 2017, *Plaidoyer pour nos agriculteurs. Il faudra demain nourrir le monde...*, Libella, Paris, 126 p.
- Candau Jacqueline, Gachiteguy Adrien, Fourquet François, Jauréguiberry Francis, 1989, *Innovation et résistance au développement. La filière du lait de brebis au Pays Basque (Hasparren et Baigorri)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 112 p.
- Chomsky Noam, *Profit over people, Seven stories*, 1999, 175 p.
- Compagnone Claude, 2014, « Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement » Réseaux de dialogues professionnels et dynamiques de changement, *Revue française de sociologie*, 2014/2 Vol. 55, p. 319-358.
- Doré Thierry et Bellon Stéphane, 2019, *Les mondes de l'agroécologie*, Éditions Quæ, Versailles, 179 p.
- Dubet François, 2007, *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, 118 p.
- Flichy Patrice, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*. Paris, La Découverte, 1995, 250 p.
- Geniaux Ghislain, Latruffe Laure, Lepoutre Jerome, Mzoughi Naoufel, Napoleone Claude et al., 2010, *Les déterminants de la conversion à l'agriculture biologique : une revue de la littérature économique*, [Rapport de recherche] auto-saisine, 47 p.
- Giddens Anthony, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, p. 156.
- Goulet Frédéric et Vinck Dominique, 2012, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53-2, p. 195-224.
- Jouzel Jean-Noël, 2019, *Pesticides, Comment ignorer ce que l'on sait*, Presses de Sciences Po, 262 p.
- Lamine Claire, 2017, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, Les Éditions La Discussion, Marseille, 225 p.
- Tardieu Vincent, 2012, *Vive l'agrorévolution française !* Paris, Belin, 453 p.
- Villain Milo, 2019, *Les défenseurs de l'océan Atlantique : des écologistes sans frontières*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en sociologie, 460 p.